



CPTS Anille · Braye Loir Bilurien

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

BULLETIN SEMESTRIEL

Janvier - Juin 2026





INTRODUCTION

Ce bulletin semestriel retrace les actions menées par la CPTS ABLB au cours du premier semestre 2026. Il donne à voir, de manière concrète, le travail collectif engagé sur le territoire pour améliorer l'organisation des soins, renforcer la prévention et faciliter la coordination entre les professionnels de santé.

Au fil de ces pages, vous découvrirez une présentation du Conseil d'administration de la CPTS, ainsi que le portrait de deux membres qui y siègent. Vous y trouverez également un focus sur l'ESS Cardio+ des Pays de la Loire à travers l'interview de Simon Trotin, infirmier, ainsi qu'un panorama des temps forts ayant marqué ce semestre. Cette édition vous propose également un état d'avancement du déploiement d'un outil de communication sécurisé, un éclairage sur les enjeux et usages de la télésanté, et enfin l'agenda des prochains rendez-vous de la CPTS. Ce document a vocation à informer, à rendre compte et à fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans la dynamique territoriale.

Ce bulletin est un outil de lisibilité et de projection. Il témoigne de l'engagement des professionnels, de la solidité des partenariats et de la volonté partagée de construire, dans la durée, des réponses adaptées aux besoins de santé de la population du territoire Anille Braye Loir Bilurien.

La Co-présidence de la CPTS



Estelle PARROT
Pédicure-podologue à Montval-sur-Loir



Anthony CARREIRA
Pédicure-podologue à Vibraye

CPTS
Anille · Braye
Loir Bilurien

SOMMAIRE

1 Zoom sur le Conseil d'Administration
Composition, portrait de membres du CA

2 Interview avec Simon Trotin
Présentation de l'ESS Cardio +

3 Retour sur les actions menées
Projet, réunions, assemblée générale, groupes de travail

4 Déploiement d'un outil de communication sécurisée

5 La télésanté
Définition, focus sur la téléexpertise et la téléconsultation

6 Agenda de la CPTS
Dates des réunions, rencontres et formations

1 Zoom sur le Conseil d'administration

Composition, portrait de membres du CA

Depuis l'assemblée générale qui s'est tenue en avril, le conseil d'administration de la CPTS s'est élargi, renforçant ainsi sa représentativité et sa capacité d'action.
En tant qu'**organe de gouvernance**, il joue un rôle central : il définit les **orientations stratégiques** de la CPTS et veille à la **bonne mise en œuvre des actions inscrites dans le projet de santé**.

Le conseil se réunit une fois par trimestre, pour des sessions de deux heures en visioconférence sur la pause méridienne, permettant des échanges réguliers et structurés.

La composition du Conseil d'Administration de la CPTS:

- Collège A:
 - **Paola BRAULT**, infirmière libérale à Loir en Vallée.
 - **Estelle BREVARD**, diététicienne au Grand-Lucé.
 - **Anne-Lise DEROUX**, sage-femme à La Chartre-sur-le-Loir
 - **Lionel ASSOUN**, médecin généraliste au Breil sur Mérize.
 - **Jean-Yves CHARABOUSKA**, médecin généraliste à Loir en Vallée.
 - **Estelle PARROT**, pédicure podologue à Montval sur Loir.
 - **Anthony CARREIRA**, pédicure podologue à Vibraye.
 - **Justine FORGEARD**, sage-femme à Saint-Calais.
 - **Elsa BENARD**, orthophoniste à La Chartre-sur-le-Loir.
 - **Marine FRISON-DESRAMAUX**, pharmacienne à Saint-Calais.
 - **Stéphanie PEAN LEMEUNIER**, pharmacienne à Saint-Calais.
 - **Céline COISPEAU**, kinésithérapeute à Vibraye.
 - **Stéphanie VILAIN**, infirmière libérale au Grand-Lucé.

- Collège B :
 - **Léana MASSOTEAU**, (représentant la SISA BERCE SANTE)

- Collège C :
 - La Fondation Georges Coulon, représentée par **Franck BOUGEANT**, directeur
 - Le Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir, représenté par **Sébastien LETESSIER**, directeur
 - Le Centre Hospitalier de Saint-Calais, représenté par **Alexis GARDAN**, directeur.

- Collège D :
 - La Communauté de communes Loir Lucé Bercé, représentée par **Ludovic RADOU**, Coordinateur du Contrat local de Santé



Témoignage de Lionel Assoun, médecin généraliste sur Le Breil sur Mérize, membre du Conseil d'administration

"Médecin généraliste depuis bientôt 40 ans, j'ai également exercé en médecine du sport et travaillé pendant plusieurs années en soins de suite et de réadaptation (SSR). Je poursuis aujourd'hui une activité en EHPAD et en résidence seniors, ce qui m'a permis de développer une solide expérience du travail en parcours coordonné avec de nombreux professionnels paramédicaux. J'apprécie particulièrement ces échanges interdisciplinaires, qui enrichissent la prise en charge grâce à la diversité des regards, des compétences et des expériences.

En tant que maître de stage universitaire accueillant notamment des internes en SASPAS, j'ai également à cœur de transmettre mon expérience tout en restant ouvert aux nouvelles approches et aux échanges de pratiques. Par ailleurs, je me suis formé à la prise en charge des troubles du sommeil dans leur globalité, afin d'intégrer cette dimension essentielle dans l'accompagnement global de mes patients.

Ma vision de la médecine générale repose sur une prise en charge globale, personnalisée et inscrite dans la durée. Dans cette mission, l'apport des professionnels paramédicaux est indispensable : ils apportent des informations complémentaires, réalisent les soins au quotidien et jouent un rôle majeur dans l'adhésion thérapeutique.

C'est dans cet esprit que j'ai adhéré à la CPTS ABLB. J'y ai trouvé une équipe jeune, dynamique et investie dans un territoire particulièrement touché par la désertification médicale, avec une réelle volonté de développer des solutions concrètes pour améliorer l'accès aux soins et répondre au mieux aux besoins de la population".



Témoignage de Léana Massoteau, diététicienne nutritionniste à Montval sur Loir et membre du Conseil d'administration

"J'accompagne les patients dans la prise en charge nutritionnelle de différentes problématiques de santé. Également spécialisée dans l'accompagnement des femmes en période de pré-ménopause et ménopause ainsi que des patients souffrants de troubles digestifs (SII, MICI, RGO...).

Lors de mon installation en tant que diététicienne libérale, je ne souhaitais pas exercer de façon isolée. J'ai donc rejoint la MSP de Montval-sur-loir puis la CPTS ABLB afin de collaborer avec d'autres professionnels de santé, participer à des projets de prévention sur le territoire et améliorer la prise en charge des patients.

Intégrer la CPTS me permet de contribuer à des actions de prévention à plus grande échelle. Je participe notamment aux actions de dépistage de l'insuffisance cardiaque, à la promotion de la vaccination et aux dépistages des cancers. Ce sont des enjeux majeurs de santé publique pour lesquels la coordination entre professionnels est essentielle dans le but d'améliorer le repérage, l'information et l'accompagnement des patients.

J'ai également rejoint le conseil d'administration de la CPTS afin de m'impliquer dans la gouvernance et prendre part aux réflexions et décisions stratégiques.

Cet engagement est particulièrement enrichissant. Il me permet de développer des compétences, de créer des liens avec les acteurs du territoire et de participer concrètement à des actions pour un impact positif sur la santé de la population. "

Prochaines dates des réunions du Conseil d'administration:

- Jeudi 10 septembre, en visio conférence
- Jeudi 03 décembre, au Grand Lucé
- Jeudi 18 février 2027, en visio conférence

CPTS Anille·Braye Loir Bilurien

2 Interview de Simon Trotin de l'ESS Cardio +

Qu'est ce que l'ESS CARDIO+ et ses missions?

L'ESS CARDIO+ est une équipe pluridisciplinaire composée de médecins cardiologues, infirmiers, secrétaires et coordinateurs de parcours, qui a pour mission de structurer et participer à la prise en charge coordonnée des parcours de soins et de santé des pathologies cardiovasculaires, en lien étroit avec les acteurs de soins des 1er, 2ème et 3ème recours. Porté par un article 51, le dispositif innove et teste de nouvelles organisations en allant au-devant des populations vulnérables et/ou sans cardiologues grâce, notamment, à la télécardiologie augmentée.

CARDIO + Équipe de soins spécialisés en cardiologie

Qu'est-ce que la Télécardiologie augmentée / article 51?

Le concept est simple et favorise l'accès aux soins en cardiologie. Une équipe mobile infirmière se déplace au chevet du patient pour réaliser un entretien clinique et des examens cardiologiques : auscultation cardio-pulmonaire, électrocardiogramme, échographie transthoracique ou encore pose de holter ECG. Une fois la visite terminée, l'infirmier réalise un compte-rendu qu'il transmet au cardiologue. Ce dernier interprète les examens et conclut le compte-rendu en indiquant, par exemple, une modification/introduction de thérapeutique, des examens complémentaires, une surveillance spécifique, etc. Ce compte-rendu est remis au professionnel de santé qui a fait la demande d'avis cardiologique.

Focus sur le parcours insuffisance cardiaque sur la CPTS ABLB:

L'insuffisance cardiaque fut une des premières thématiques priorisées par la gourvernance de la CPTS au vu du diagnostic territorial de santé réalisé.

Un groupe de travail s'est donc constitué afin de créer un parcours sur l'insuffisance cardiaque sur le territoire de la CPTS pour favoriser le dépistage précoce et faciliter l'adressage et la prise en charge des patients. Une vingtaine de professionnels de santé sont mobilisés dans ce groupe de travail dont des professionnels de santé libéraux du territoire, les équipes de soins spécialisées en cardiologie 72 et Cardio +, ainsi que le centre hospitalier de Saint-Calais et le centre médical Georges Coulon sur Le Grand-Lucé.

Le parcours sera finalisé au second semestre 2026. Une présentation de ce parcours à destination des adhérents de la CPTS sera proposée en visioconférence. Il prendra la forme d'un arbre décisionnel et un outil de communication sécurisé sera déployé afin d'adresser les patients vers le parcours IC.

CPTS
Anille·Braye
Loir Bilurien

A qui s'adresse le dispositif (cela permet de préciser la cible patient)?

Les médecins, infirmiers libéraux ou salariés, les IPA ainsi que les pharmaciens peuvent solliciter CARDIO+ quand ils ont besoin d'un avis cardiologique pour leurs patients. La situation ne doit pas être une urgence et doit être compatible avec un délai de prise en charge de 48 à 72h. Le dispositif s'adresse aux patients sarthois, vulnérables (plus de 65 ans, porteurs de comorbidités, précarité sociale / financière, etc.) et/ou dépendants (ayant besoin d'une tierce personne pour se déplacer en consultation).

Comment faire pour demander un avis?

Les professionnels peuvent solliciter CARDIO+ en se rendant sur la plateforme E-santé (une création de compte est nécessaire si ce n'est pas déjà fait) ou par mail sécurisé. Une fois le formulaire détaillé complété, le professionnel doit y joindre des documents nécessaires à la prise en charge : prise de sang récente comprenant notamment un NT-proBNP, un ECG si disponible, l'ordonnance de traitement habituel ainsi que tout documents favorisant une meilleure compréhension du dossier (anciens comptes-rendus d'hospitalisation, compte-rendu d'imagerie, etc.). La demande d'avis, appelée "requête", est ensuite traitée par l'ESS et l'avis cardiologique est rendu en 2 à 3 semaines en moyenne. Au moindre doute, le mieux c'est de nous contacter et nous serons ravis d'accompagner les professionnels dans la démarche.

Pour adresser un patient:

Lien vers la plateforme E-santé : https://www.esante-paysdelaloire.fr/pro/authentification-30-33.html
Lien vers le formulaire PDF sur le site internet de CARDIO+ : https://www.pdl.esscardio.fr/demander-un-avis

Coordonnées téléphoniques:

Secrétariat: 02 52 32 10 99
Simon TROTIN, infirmier: 06 71 99 06 71

Coordonnées mail:

secretariat.pdl@esscardio.fr
Mail sécurisé : esscardioplus@esantepdl.mssante.fr

CPTS Anille · Braye Loir Bilurien

3 Retour sur les actions menées

Projet, réunions, assemblée générale, groupes de travail

1 Janvier 2026

Finalisation de l'identité visuelle de la CPTS

Après avoir été accompagnés par Angélique Lesourd, responsable communication implantée sur Bouloire, nous avons pu présenter la nouvelle identité visuelle de la CPTS et déployer les différents supports de communication. 5 professionnels de santé adhérents à la CPTS ont participé à ce projet.

2 Mars 2026

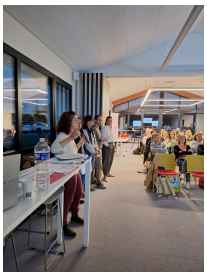
Réunion de présentation du Centre de Ressources Territorial

En collaboration avec le CRT de la fondation Georges Coulon, deux réunions de présentation du dispositif ont été organisées, réunissant ainsi 23 professionnels de santé. Cette action contribue à l'amélioration du parcours de la personne âgée et à la promotion de la pertinence des soins, en favorisant une meilleure coordination entre les acteurs de premier recours et les dispositifs présents sur le territoire de la CPTS.

3 Avril 2026

Assemblée générale de la CPTS

Avril 2026 fut marqué par l'organisation de l'assemblée générale de la CPTS à Loir en Vallée afin de voter le bilan moral et financier de l'année 2025 et présenter les orientations stratégiques de l'année 2026. Cet événement a réuni une trentaine de personnes et a permis d'élire le nouveau conseil d'administration. La présence de la CPAM et du groupement e-santé a permis aux professionnels de santé de recueillir des informations sur le numérique en santé.



4 Mai 2026

Réunion de présentation de l'ESS Cardio +

Simon Trotin, infirmier à Cardio + a présenté le dispositif de télé cardiologie augmentée Cardio + présent sur la Sarthe. Cette réunion a permis d'informer les professionnels de santé sur la mise en place d'une permanence au sein de la maison médicale de Saint-Calais en juin et d'échanger sur les modalités d'adressage des patients par les professionnels de santé. 20 personnes ont participé à cette réunion.

Lancement du groupe de travail communication sécurisée

Accompagnée par le groupement e-santé des Pays de la Loire, la CPTS a lancé un groupe de travail pour déployer un outil de communication partagé, sécurisé et instantané pour les professionnels de santé de la CPTS. Deux réunions ont eu lieu afin de présenter plusieurs outils pouvant répondre aux besoins du territoire. 10 professionnels ont participé aux réflexions. Le déploiement de l'outil choisi est prévu à partir de septembre 2026.

5 Juin 2026

Réunion sur la vaccination avec le CPVD du Ch du Mans

Le Dr Sophie Blanchi du CPVD du Centre hospitalier du Mans est intervenue en visio conférence pour présenter les dernières recommandations en termes de vaccination. Cette réunion a réunit une vingtaine de professionnels de santé.

4 Déploiement d'un outil de communication sécurisée

Contexte:

Dans le cadre de la mission « Parcours du patient », une fiche action a été intégrée au projet de santé afin de déployer un outil de communication sécurisé, partagé et instantané destiné aux professionnels de santé de la CPTS. Cet outil vise à faciliter l'échange d'informations relatives aux patients et à renforcer la coordination entre les acteurs de santé.

Pour mener ce projet, un groupe de travail composé de professionnels de santé a été constitué afin d'identifier et de recenser les besoins en matière de communication sécurisée.

L'un des principaux enjeux consistait à sélectionner un outil de communication répondant aux attentes des professionnels de santé et adapté à un déploiement à l'échelle du territoire de la CPTS. Dans cette perspective, une réunion de présentation de trois solutions de communication a été organisée afin d'accompagner les professionnels dans le choix de l'outil le plus pertinent.

L'outil choisi - Citana:

Après étude des différentes solutions, le choix s'est porté sur le déploiement de Citana; au regard de sa capacité à répondre aux enjeux de développement de la CPTS sur le long terme. Cette solution propose un outil complet, permettant notamment :

- Une messagerie sécurisée, partagée et instantanée ;
- Une liste d'attente destinée aux patients sans médecin traitant ;
- Un outil de suivi des parcours patients, avec possibilité d'adressage selon la problématique de santé et intégration de formulaires de dépistage ;
- La gestion des créneaux de soins non programmés, interfacée avec le SAS.

Pour avoir plus d'informations sur l'outil Citana, vous pouvez consulter le site internet sur le lien suivant: https://www.anamnese.care/citana .

Programmation du déploiement de l'outil

La CPTS sera accompagnée par le groupement e-santé et Citana pour déployer l'outil en direction des professionnels de santé intéressés.

Le déploiement sera prévu à partir de septembre.

Si vous êtes intéressé pour avoir des informations complémentaires et/ou déployer cet outil au sein de votre cabinet, vous pouvez déjà contacter la CPTS à l'adresse: coordo@cpts-ablb.fr.

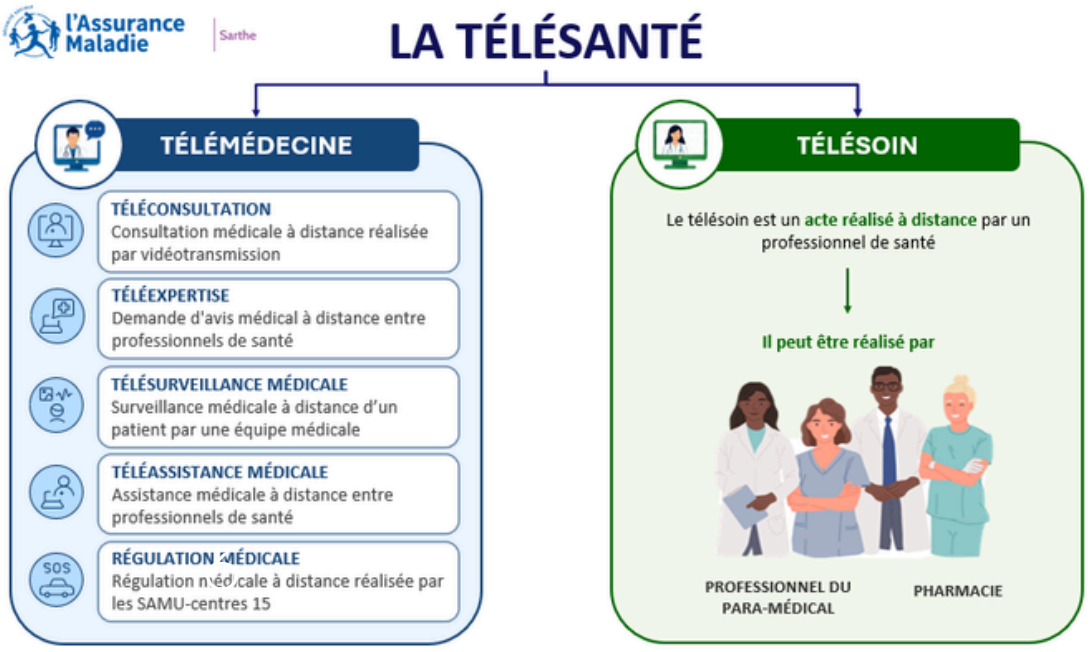
5 La Télésanté

Définition, dispositifs, différence entre téléexpertise et téléconsultation

La télésanté est l'ensemble des pratiques de santé réalisées à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication (internet, visioconférence, applications numériques, objets connectés, etc.).
Elle permet aux professionnels de santé d'assurer certains actes sans que le patient soit physiquement présent au même endroit.
L'objectif principal de la télésanté est d'améliorer l'accès aux soins, notamment pour les personnes vivant dans des zones éloignées, à mobilité réduite ou nécessitant un suivi régulier, tout en facilitant la coordination entre les acteurs du système de santé.

Les avantages pour les professionnels de santé à l'utilisation de la télésanté sont multiples:

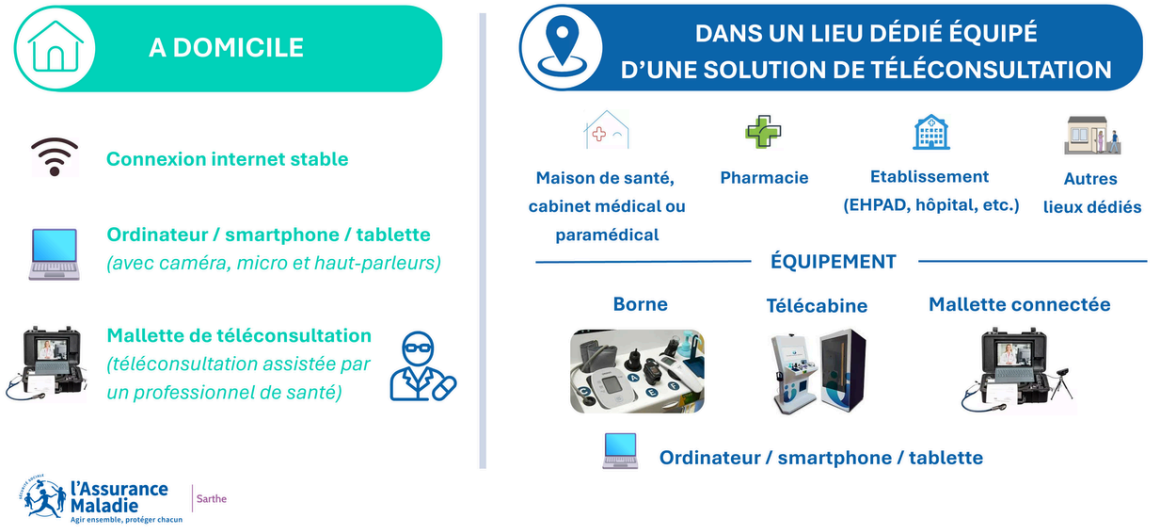
- Optimisation du temps;
- Collaboration facilitée et renforcée entre équipes et des parcours de soins optimisés;
- Un accès élargi à des spécialistes et des échanges sécurisés.



Graphisme réalisé par le Groupement e-santé des Pays de la Loire et l'Assurance Maladie de la Sarthe

La téléconsultation permet à un professionnel médical de réaliser une consultation à distance avec un patient (accompagné ou non) à l'aide d'une solution de visio conférence sécurisée .
Seuls les médecins généralistes, spécialistes, sages-femmes et chirurgiens-dentistes peuvent réaliser de la téléconsultation. Le patient peut être accompagné d'un proche ou d'un professionnel de santé (médecin, sage-femme, infirmier, pharmacien) qui pourra assurer une assistance numérique et/ou médicale.

Un compte-rendu est établi à l'issue de la téléconsultation et déposé dans le dossier médical et le DMP du patient. La téléconsultation peut être réalisée soit:



Graphisme réalisé par le Groupement e-santé des Pays de la Loire et l'Assurance Maladie de la Sarthe

La téléexpertise permet à un professionnel de santé dit "requérant" de solliciter à distance l'avis d'un professionnel médical "requis" en raison de sa formation ou de sa compétence particulière sur la base d'informations de santé liées à la prise en charge d'un patient, même en l'absence du patient (médecin, sage-femme, chirurgien dentiste).
Tous les professionnels de santé peuvent demander une téléexpertise à un professionnel médical.

La téléexpertise n'exige pas d'échanges par vidéo transmission (à la différence des actes de téléconsultation). Elle doit en revanche être réalisée via une solution ou messagerie sécurisée de santé.

La solution déployée par le groupement e-santé des Pays de la Loire et utilisée par une grande partie des professionnels de santé est Omnidoc.

CPTS Anille·Braye Loir Bilurien

6 Agenda de la CPTS

Dates des réunions, rencontres et formations

1 Réunion de présentation du Service d'Accès aux Soins (SAS) - ANNULÉE

Mercredi 24 Juin 2026 - 13h à 14h - En visio conférence

- Intervention de Mme Hélène Guinebretière - Responsable de missions à l'Agence Numérique en Santé : Présentation pour s'inscrire sur la plateforme nationale du SAS;
- Intervention de Mme Eve Houlbert - Coordinatrice à l'ADOPS: Présentation de l'organisation du SAS en Sarthe et l'articulation entre la régulation médicale du SAMU et les médecins libéraux ;
- Intervention Dr Thomas Van Damme exerçant à la MSP de Montval sur Loir et participant au SAS depuis deux ans : retour d'expérience.

2 Soirée d'information sur la vaccination et l'insuffisance cardiaque

Jeudi 25 Juin 2026 - 20h - Salle audio du Centre social de Bessé sur Braye

- Dr Sophie Blanchi du Centre de Prévention, Vaccination et Dépistage du Centre Hospitalier du Mans:
 - Les dernières recommandations en matière de vaccination,
 - Les professionnels de santé habilités à vacciner,
 - Temps d'échanges et réponses à vos questions.
- Dr Christophe Bachelet, cardiologue et membre de l'Equipe de Soins Spécialisée en cardiologie 72:
 - Reconnaissance des symptômes de l'insuffisance cardiaque,
 - Orientation des patients et suivi coordonné des patients.
- Simon Trotin, Infirmier à Cardio + Pays de la Loire:
 - Présentation du dispositif Cardio + .
- Présentation du parcours Insuffisance cardiaque sur le territoire de la CPTS

3 Formation sur les troubles du neuro développement

Mardi 22 septembre de 8h30 à 12h30 et vendredi 09 octobre de 14h30 à 19h00 - Centre Médical Georges Coulon au Grand-Lucé

Formation gratuite animée par le CREAI (Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité)

Programme de la formation:

- Améliorer les connaissances et décloisonner les savoirs en matière de TND ;
- Encourager l'interconnaissance et les pratiques de coopération en territoire ;
- Impliquer les CPTS en tant qu'acteurs de la prise en charge et de l'accompagnement des enfants et adultes présentant des TND.

La CPTS indemnisera les professionnels de santé adhérents participant à la formation.

4 Réunion de présentation de la télésanté

Jeudi 24 septembre - 13h à 14h - En visio conférence

Au programme:

Qu'est-ce que la télésanté? Quelle différence entre la téléconsultation et la téléexpertise? A quels professionnels de santé s'adressent elles? Quelle facturation pour les professionnels de santé?

- Intervention d'Alexis Morin, chargé d'appui au groupement e-santé des Pays de la Loire;
- Intervention d'Elfi Houdayer, chargée de projet en santé, CPAM de la Sarthe

5 Action de prévention

Organisation de stand de sensibilisation sur la vaccination et le dépistage des cancers (information, animations ludiques) lors d'évènements organisés sur le territoire de la CPTS pour sensibiliser la population du territoire
Le stand sera animé par des professionnels de santé adhérents à la CPTS (indemnisations prévues), en collaboration avec le service prévention de la CPAM et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers des Pays de la Loire (CRCDC).

Samedi 05 septembre 2026 - Toute la journée - Forum des associations à Vibraye

Samedi 05 septembre 2026 - Toute la journée - Forum des associations au Grand Lucé

Vendredi 09 octobre 2026 - Toute la journée - Forum sur le bien vieillir à Montval sur Loir

Si vous êtes intéressé pour animer un stand, vous pouvez contacter la coordinatrice à l'adresse: coordo@cpts-ablb.fr
Il est possible d'animer un stand sur une durée d'une heure, plusieurs heures, demi-journée ou toute la journée en fonction de vos disponibilités.

6 Réunion de présentation des dispositifs du Département de la Sarthe, liés à l'autonomie

Lundi 09 novembre - de 13h à 14h - En visioconférence

- Présentation du Dispositif D'appui à la Coordination pour les cas complexes;
- Présentation de Sarthe autonomie;
- Présentation de la Communauté 360.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CPTS ABLB

Anille • Braye Loir Bilurien

Nous contacter

06 02 15 04 34

coordo@cpts-ablb.fr

CPTS ABLB

Nous rejoindre

https://www.helloasso.com/associations/cpts-anille-braye-loir-bilurien/adhesions/adhesion-2026-cpts-ablb